

COMMUNE de
SEYSSES
10 Place de la
Libération
31600 SEYSSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 17
Procurations : 4
Absents : 8
Votants : 21
Pour : 21

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

Date de la convocation : 5 décembre 2019



PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL.

PROCURATIONS : Alain AUBERT à Michel PASDELOUP, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Marie-Ange KOFFEL à Yvelise MONTANE, Jean-Pierre ZANATTA à Alain VIDAL.

ABSENTS : Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA, Joëlle GARCIA.

Secrétaire de séance : Yvelise MONTANE

N° 4648

OBJET :

**Décision
modificative
n°4-2019**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT	0 €	0 €
SECTION INVESTISSEMENT		
DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
D 10223-01 Taxe Locale d'Equipement	+100 000 €	
R 10223-01 Taxe Locale d'Equipement		+100 000 €
SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT	+ 100 000 €	+ 100 000 €
TOTAL GENERAL	+ 100 000 €	+ 100 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la décision modificative n°2019-4, telle qu'elle est présentée ci-dessus

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : 13 DEC. 2019

Affiché
le : 16 DEC. 2019

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seysses, le 12 décembre 2019

Le Maire,
Alain PACE

